

Association Syndicale Libre
Des Propriétaires de L'Orée d'Orvault
4 rue de la grange
44700 Orvault

Orvault, le 3 mars 2022

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ASLP Orée d'Orvault du 3 mars 2022

En raison de l'épidémie de Covid et de l'incertitude qui existait fin 2021, le bureau de l'ASLP a décidé de reconduire l'organisation retenue pour l'AG de l'année dernière. Par conséquent l'Assemblée Générale 2022 à été tenue via vote par correspondance suivant la convocation qui avait été adressée aux résidents.

Il ressort :

Membres votants par correspondance :

84 copropriétaires.

Membres absents ou ayant voté postérieurement à la date limite :

Mme Flasquin, M Roger Le Guyon, M & Mme André Dutertre, M Arnaud Prod'Homme & Mme Marie Gangneux, M Laurent Boisnard, M & Mme Hervé Gonzalez, Mme Jocelyne Rougetet, M & Mme Lionel Ariza, Mme Huguette Audebert, M & Mme Alain Quidu, M Bruno Rossignol & Mme Magali Bouadjah, M Cyrille Picot & Mme Gaëlle Laizier, M Gilles Minier & Mme Toutain, M Fabien Drean & Mme Solenn Le Doran, M & Mme Yann De Junneman, M & Mme Robert Jaffre, M et Mme Bonnard, Mme Martine Panau, Me Arnaud Houis, Mme Marie Fillion, M & Mme Pascal et Sylvie Arnaud, Mme Elodie Coutand, M Renan Letourneur & Mme Aurélie Cormerais, M & Mme Laurent Truffet, M Jean-Marc Fretault, Mme Caroline Paessant & M Jean-François Petit, M Erwann Danais & Mme Pauline Grollaud, M & Mme Stanislas Vinot, M Hervé Friocourt, M Frédéric Lemoigne & Mme Valérie Brebion, M Rebière, M Pascal Seince, Mme Arlette Chabannes, M & Mme Laurent Coutelier, M & Mme Joël et Andrée Favennec, Mme Odile Le Roux, M Bertrand Dupuy & Mme Sophie Jacquier, M Benoît Colimard & Mme Alexandra Brou, M Vijinnagni Tchiakpe & Mme Anne-Marie Solinas, M & Mme Eric Coulomb, M Jean-Michel Hemery, Mme Aurélie Gourdin & M Fabian Ferré, M Raymond Doré, M & Mme Gérard Monpas, M & Mme Jean-Luc Cochez, M Christian Prioul, Mme Josiane Raffet, M & Mme Patrick Royant, M Ngbondo & Mme Popilarski, M & Mme Joël Bourgeois, M & Mme Marc Ronet, M Frederic Jolly & Mme Aurélie Labregere, M & Mme Jean-François Petiot, M Goulwen Boëdec & Mme Séverine Le Dily, M & Mme Paul Jouin, Mme Anne-Laure Rousselot-Hervé

L'AG atteint le quorum avec **84** propriétaires ayant voté sur un total de 140.

A la date du 3 Mars, 97 cotisations ont été versées.

Nous vous rappelons que la cotisation de 160 euro est exigible à la date d'Assemblée Générale et que vous disposez du RIB sur lequel réaliser le virement sur le site internet de l'association (www.aslpoo.fr). Merci aux retardataires de régulariser leur règlement afin de pas donner un surcroit de travail aux membres du bureau.

Délibérations

Résolution 1 : est nommé Président de Séance Benoit Girardet, président de l'ASLP et est nommé secrétaire de séance Stan Vinot, Secrétaire de l'ASLP.

Résultat des votes

Nombre de pour :	84
Nombre de contre :	0
Nombre d'absentions :	0
Nombre d'absent :	56

Résolution adoptée à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Résolution 2 : après lecture du rapport d'activité du bureau de l'ASLP et des comptes financiers 2020, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour un montant de – 2 393,45 euro.

Résultat des votes

Nombre de pour :	84
Nombre de contre :	0
Nombre d'absentions :	0
Nombre d'absent :	56

Résolution adoptée à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Résolution 3 : l'assemblée générale donne quitus au bureau de l'ASLP pour sa gestion.

Résultat des votes

Nombre de pour :	82
Nombre de contre :	2
Nombre d'absentions :	0
Nombre d'absent :	56

Ont voté contre : F. Persoons, Mme J. Bouvier

Résolution adoptée à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Résolution 4 : l'assemblée approuve le budget prévisionnel pour l'exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 fixant un total de dépenses de 30 273,80 euro et des recettes de 26 975 euro soit un prélèvement sur réserves de 3 295,83 euro.

Résultat des votes

Nombre de pour :	82
Nombre de contre :	1
Nombre d'absentions :	1
Nombre d'absent :	56

Ont voté contre : F. Persoons

Se sont abstenus : C. Noret

Résolution adoptée à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Président
Benoit GIRARDET



Le Secrétaire
Stanislas VINOT



Association Syndicale Libre
Des Propriétaires de L'Orée d'Orvault
4 rue de la grange
44700 Orvault

Orvault, le 3 mars 2022

Compte rendu de la réunion virtuelle de l'ASLP Orée d'Orvault du 1 mars 2022

Questions abordées :

1) Projet de petit chemin

Une question a été posée sur l'intérêt de ce chemin, qui se situe pour rappel à l'angle de la rue de l'aire aux grains et de l'avenue du Bois Raguenet. Il a été rappelé que ce chemin est destiné à faire la jonction entre la fin du trottoir à cet endroit et le chemin piétonnier qui borde l'avenue du Bois Raguenet.

2) Projet de sentier du second pré

Des craintes de nuisances ont été exposées par un des habitants riverain, en cas de fréquentation importante de ce sentier.

Le bureau expose que le sentier a pour intérêt principal de pouvoir passer sans bottes par ce pré lors de la saison hivernale et de faire la jonction avec le pré aux moutons.

Un portillon sera installé en haut du pré pour rappeler le caractère privé de ce chemin.

3) Vie associative de l'ASLP

Pourquoi est ce qu'il n'y a pas eu d'AG physique comme il y a deux ans ?

Lorsque le bureau a réfléchi à l'organisation de l'AG début janvier et a décidé de la date, il n'y avait pas de certitude sur la possibilité d'organiser une AG présentielle. Le format de l'an dernier a donc été reconduit.

Nous espérons vivement pouvoir revenir à une AG présentielle dès l'an prochain.

4) Inondation du chemin menant au tramway

Lors de pluies importantes et soudaines, le bas du chemin menant au tramway est inondé. Il a été suggéré de créer un chemin permettant de contourner l'inondation.

Le point sera étudié et nous allons demander à Nantes Métropole d'entretenir plus régulièrement les cours d'eau.

Orvault, le mercredi 23 mars 2022

Mr le Maire d'ORVAULT

Envoyé par voie postale le 24/02

Association Syndicale Libre des Propriétaires
ASLP L'Orée d'Orvault (le Bois Raguenet)
Chez Benoit GIRARDET
4, Rue de la Grange
44700 ORVAULT
Email : contact@aslpoo.fr

Objet : Camp de Roms de la Jalière

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons par le présent courrier vous informer des problèmes principaux que pose la présence du camp de Roms sur le site de la Jalière mais également vous demander des informations sur l'avenir de ce camp.

Pour information, notre association syndicale libre de propriétaires résidents du Bois Raguenet gère les parties communes de notre lotissement et comprend 140 propriétaires, situés principalement sur la partie « sud » du Bois Raguenet, en proximité du site de la Jalière.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que la proximité de ce camp pose des problèmes de nuisances récurrentes que les résidents doivent supporter. Elles sont certes variables selon les saisons, mais permanentes. En particulier : crissements de pneus et musique diffusée par une sono puissante surtout le week-end, dégradations des abords du bois et immondices dans les parties communes de notre association, fêtes et réunions tard dans la nuit en lisière du lotissement, voire dans le parc du Bois Raguenet (en particulier l'été). Ces nuisances participent à la dégradation de notre environnement, sans parler de la dépréciation de nos résidences. Le second camp sur le site des Basses Landes apporte aussi son lot de nuisances.

Nous souhaitons également vous signaler les incivilités et vols que peuvent subir les habitants : vols de gallinacés, intimidations de propriétaires ayant un chien de garde, cueillette sauvage de fruits sur une propriété privée sont peut être l'action sporadique de jeunes mais doivent vous être signalés. A titre tout à fait récent, au cours du mois de janvier, un de nos moutons a été volé. Cela peut paraître plus comme un trophée pour les auteurs qu'autre chose, car vous devez savoir, comme nous, que les moutons de Ouessant ne sont pas très intéressants d'un point de vue culinaire.

Même si nous sommes conscients que la situation est compliquée, nous souhaitons vous demander de prendre toutes les dispositions en votre pouvoir et d'activer les contacts avec les médiateurs de ce(s) camp(s) pour que la situation s'améliore et que les pratiques constatées cessent.

D'autre part, ce camp est installé sur le site depuis septembre 2013, durée tout à fait conséquente. Nous souhaiterions avoir des informations sur son avenir, en particulier concernant le projet de ZAC géré par la communauté urbaine, qui avait été mis en avant en son temps lors de la construction de l'EPM. Il nous paraît également très important de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'installation de nouvelles familles dans ce camp, afin de s'orienter vers son démantèlement, celui-ci n'ayant pas vocation à être pérenne.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour une visite des lieux gérés par notre association.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom du bureau de l'ASLP l'Orée D'Orvault

Benoit GIRARDET
Président

Orvault, le jeudi 17/02/22

Mr le Maire d'ORVAULT

Envoyé le 24/02 par voie postale

Association Syndicale Libre des Propriétaires

ASLP L'Orée d'Orvault (le Bois Raguenet)

Chez Benoit GIRARDET

4, Rue de la Grange

44700 ORVAULT

Email : contact@aslpoo.fr

Monsieur Le maire,

Je me permets de vous contacter en ma qualité de président de l'ASLP Orée d'Orvault. Notre ASLP gère les espaces communs d'une partie du quartier du Bois Raguenet. Nous regroupons sous notre association 140 résidences.

Notre action vise à entretenir les espaces communs de manière responsable et à investir pour le bien-être de nos sociétaires. A titre d'exemple durant les trois dernières années, nous avons clos un espace auparavant dévasté par les sangliers pour y installer des moutons de 'Ouessant. L'objectif était de créer un espace de ballade familiale et d'entretenir un de nos espaces verts de manière écologique. Nous avons également réhabilité des chemins de ballade et rénovons régulièrement les liaisons douces qui permettent aux habitants de l'ensemble du lotissement de rejoindre Grand Val.

Nous tenons chaque année une Assemblée Générale. A la veille de notre prochaine Assemblée qui se déroulera le 3 mars, il nous paraît important de vous remonter différentes demandes relevant à notre sens de l'action de la commune d'Orvault ou de Nantes Métropole :

- Trottoirs : les habitants demandent depuis de nombreuses années que les trottoirs soient bitumés. Nous avons constaté des actions sporadiques de rénovation de certains trottoirs du quartier sans comprendre la logique du maître d'ouvrage. Aussi nous souhaitons pouvoir avoir votre retour sur ce point et un planning des travaux envisagés,
- Périphérique : Vous devez être au courant que le mur anti-bruit n'a pas été modifié au cours des travaux d'élargissement du périphérique. Or cela fait plusieurs dizaines d'années (M Jouin que vous devez connaître en attestera) que les riverains demandent que ce mur soit réhaussé afin de permettre une barrière visuelle. Savez-vous qu'en hiver, les habitants voient le haut des camions et des SUV depuis leurs maisons ? Nous comptons sur vous pour agir auprès des organes de gestion de cette portion de voie publique,
- Pont du périphérique : les joints du pont ont été refaits. Je pense que vous entendez leur bruit si vous empruntez ce passage avec votre véhicule. Nous avons interpellé la

maitrise d'ouvrage dès la fin du chantier car nous entendions très nettement le bruit de ces joints depuis certaines habitations. Il nous a été répondu que cela était probablement dû à l'abaissement général du niveau sonore, qui rendait plus distinct le bruit de ces joints. Nous regrettons cette réponse qui n'a pas été suivie d'une action concrète pour vérifier la solution technique qui a été choisie. En effet, désormais, dès que le flux de voiture diminue, il est possible d'entendre très nettement le bruit des 2 joints. Nous vous serions reconnaissants d'agir au niveau de la commune et de Nantes Métropole pour vérifier si un complément de travaux ne doit pas être réalisé pour corriger cela.

- Dépôt d'ordures sauvages : nous constatons régulièrement que des individus laissent le bilan de leur consommation d'alcool ou de nourriture au pied de leurs voitures qu'ils garent sur des places de parking situées près de l'étang du Bois Raguenet. Certains de ces déchets tombent dans le bas côté et souillent le cours d'eau qui est en contrebas. Il nous paraîtrait justifié d'agir sur ce problème que nous pallions à ce jour en ramassant nous même les déchets. Ainsi nous pensons qu'il serait possible de placer une poubelle publique de ce côté de la route ou de mentionner que le dépôt d'ordure est interdit et sanctionnable d'une amende (iii) ou encore de supprimer ces places de stationnement qui ne se justifient pas puisque le parc du Bois Raguenet est privé (Cf annexe 1),
- Mobilier urbain : un miroir situé face à la rue de l'aire aux grains est aujourd'hui particulièrement abîmé et permet difficilement de voir les voitures arrivant de la gauche. Les riverains demandent à ce qu'il soit changé. Nous ne connaissons pas les interlocuteurs à contacter,
- Camps de Rom : un courrier spécifique vous a été adressé compte tenu de la particularité de ce sujet.
- Cours d'eau de la Jalière : ce cours d'eau déborde désormais régulièrement. Cela est dû à l'accumulation de branchages à deux endroits spécifiques. Nous aimerions que les agents d'entretien prévoient un passage régulier pour nettoyer les buses afin d'éviter les inondations qui empêchent les piétons arrivant de notre ASLP d'accéder à l'arrêt de bus sous le pont de la Jalière.

Vous remerciant pour votre lecture et l'attention que vous porterez avec votre équipe aux problématiques que nous vous remontons,

Au nom du bureau de l'ASLP l'Orée D'Orvault

Benoit GIRARDET

Président

Annexe 1

